

***frisch-
beton
oey ag
saanen***

Frischbeton Oey AG

ADRESSE POSTALE
Case Postale
3792 Saanen

USINE
Oeystrasse 48
Tél. 033 744 37 00
werk@fbo-saanen.ch

BUREAU
Tél. 033 744 94 48
info@fbo-saanen.ch
www.fbo-saanen.ch

CHE-107.918.974 TVA

Membre de l'Association Matériaux de construction circulaires Suisse



et Suisse de Surveillance de Matériaux de Construction Pierreux



En raison d'augmentations de prix extraordinaires et non influençables de nos fournisseurs de matériaux, nous nous réservons le droit de procéder à des adaptations de prix :

La liste de prix publiée sur notre site Internet est valable.

Les modifications seront effectuées au moins 30 jours avant l'entrée en vigueur et publiées avec validité dès la date correspondante.

Les prix communiqués précédemment ne seront plus valables sans autre notification.

BÉTON À PROPRIÉTÉS SPÉCIFIÉES

SN EN 206

frisch-
beton
oey ag
saanen

Vérification de la conformité par le fabricant.

Certification de l'association suisse de surveillance de matériaux de construction pierreux.



Sortes	Classe de résistance	Granulométrie max. (mm)	Consistance	E/C max	Dosage minimum en ciment selon la norme (kg/m ³)	Classe d'exposition	Caractéristiques spéciales	Mise en place	Poids béton frais env. en kg/m ³	Prix départ centrale Fr./m ³ sans taxe CO ₂
CAN A										
A 230-0	C 25/30	32	CZ 1.11	0.65	280	XC1; XC2	—	grue	2400	187.00
A 231-0	C 25/30	32	CZ 1.11	0.65	280	XC1; XC2	—	pompe	2400	190.00
A 260-0	C 25/30	16	CZ 1.11	0.65	308	XC1; XC2	—	grue	2400	194.00
A 261-0	C 25/30	16	CZ 1.11	0.65	308	XC1; XC2	—	pompe	2400	198.00
A 362-0	C 30/37	16	F 5	0.55	350	XC1; XC2	—	pompe	2400	210.00
CAN B										
B 230-0	C 25/30	32	CZ 1.11	0.60	280	XC3	WL;KW	grue	2400	192.00
B 231-0	C 25/30	32	CZ 1.11	0.60	280	XC3	WL;KW	pompe	2400	197.00
B 260-0	C 25/30	16	CZ 1.11	0.60	308	XC3	WL;KW	grue	2400	198.00
B 261-0	C 25/30	16	CZ 1.11	0.60	308	XC3	WL;KW	pompe	2400	201.00
CAN C										
C 330-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.50	300	XC4; XF1	KW	grue	2420	198.00
C 331-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.50	300	XC4; XF1	KW	pompe	2420	202.00
C 360-0	C 30/37	16	CZ 1.11	0.50	330	XC4; XF1	KW	grue	2420	203.00
C 361-0	C 30/37	16	CZ 1.11	0.50	330	XC4; XF1	KW	pompe	2420	206.00
C 530-0	C 40/50	32	CZ 1.11	0.50	300	XC4; XF1	KW	grue	2420	214.00
C 531-0	C 40/50	32	CZ 1.11	0.50	300	XC4; XF1	KW	pompe	2420	215.00
CAN C Homogène										
C 333-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.50	300	XC4; XF1	KW	grue	2420	207.00
C 334-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.50	300	XC4; XF1	KW	pompe	2420	216.00
C 364-0	C 30/37	16	CZ 1.11	0.50	330	XC4; XF1	KW	pompe	2420	217.00
CAN F (T3) GD-moyen AIR ≥ 2,0%										
F 330-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.45	320	XC4; XD3; XF2 FT; CW		grue	2380	203.00
F 331-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.45	320	XC4; XD3; XF2 FT; CW		pompe	2380	207.00
CAN G (T4) GD-haut AIR ≥ 3,0%										
G 330-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.45	320	XC4; XD3; XF4 FT; CW		grue	2380	208.00
G 331-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.45	320	XC4; XD3; XF4 FT; CW		pompe	2380	211.00
G 331-3	C 30/37 BE	32	CZ 1.11	0.45	320	XC4; XD3; XF4 FT; CW		pompe	2380	219.00
Béton pour pieux forés H (P1) au sec										
H 236-0	C 25/30	32	F5	0.50	330	—	—	—	2420	207.00
Béton pour pieux forés I (P2) sous l'eau										
I 237-0	C 25/30	32	F5	0.50	380	—	—	—	2420	220.00

Taxe environnementale CO₂ sur le ciment de Fr. 3.-/m³ s'applique à tous les types de béton de la liste de prix !

BÉTON À PROPRIÉTÉS SPÉCIFIÉES

SN EN 206

frisch-
beton
oey ag
saanen

Vérification de la conformité par le fabricant.

Certification de l'association suisse de surveillance de matériaux de construction pierreux.



Sortes	Classe de résistance	Granulométrie max. (mm)	Consistance	E/C max	Dosage minimum en ciment selon la norme (kg/m ³)	Classe d'exposition	Caractéristiques spéciales	Mise en place	Poids béton frais env. en kg/m ³	Prix départ centrale Fr./m ³ sans taxe CO ₂
Béton contre attaque chimique (exposition = XA3s avec ciment résistant au sulfate)										
O 330-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.45	320	XA3s	—	grue	2420	224.00
O 331-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.45	320	XA3s	—	pompe	2420	230.00
O 530-0	C 40/50	32	CZ 1.11	0.45	320	XA3s	—	grue	2420	232.00
O 531-0	C 40/50	32	CZ 1.11	0.45	320	XA3s	—	pompe	2420	238.00
Béton contre attaque chimique (exposition = XA3s avec ciment résistant au sulfate) et résistant à l'AAR										
O 330-3	C 30/37	32	CZ 1.11	0.45	320	XA3s	AAR	grue	2420	230.00
O 331-3	C 30/37	32	CZ 1.11	0.45	320	XA3s	AAR	pompe	2420	234.00
O 530-3	C 40/50	32	CZ 1.11	0.45	320	XA3s	AAR	grue	2420	239.00
O 531-3	C 40/50	32	CZ 1.11	0.45	320	XA3s	AAR	pompe	2420	242.00
Béton BAN (Béton auto-nivelant)										
pour les éléments difficiles d'accès, pas de travail de vibrations nécessaire										
C 385-0	C 30/37	8	BAN	0.50	345	XC4	KW	pompe	2300	222.00
C 365-0	C 30/37	16	BAN	0.50	330	XC4	KW	pompe	2350	218.00

La norme SN EN 206 définit différentes classes de teneur en chlorure ; béton non armé (CI1.0), béton armé (CI 0.20) et béton précontraint (CI 0.10). Les bétons à propriétés spécifiées correspondent à la classe CI 0.10.

La sorte de béton B remplit la classe d'exposition XC3 et s'applique donc à la conductivité de l'eau.

La moyenne de la limite est de $q_w \leq 10 \text{g/m}^2 \cdot \text{h}$.

q_w = conductivité de l'eau basée sur une épaisseur de composant de 20 cm

Le sorte de béton CAN B grue/pompe est utilisable comme type de béton pour les applications de «cuves blanches». Plus d'informations à ce sujet à la page 10 de la liste de prix.

CAN – sortes de béton

Les sortes de béton CAN C, F et G sont résistantes à l'AAR.

Les sortes de béton CAN correspondent aux types standards de béton A, B, C, G de la CRB (centrale suisse de rationalisation de la construction) et couvrent le domaine d'utilisation définis par les classes d'exposition.

CZ

Consistance finale 1.11 avec une tolérance de ± 0.11 (Mesure de compression sur chantier 1.00–1.22) selon SN EN 206, tableau NA. 13 (voir aussi page 5)

Les valeurs sont garanties à partir d'une gâchée $> 1.00 \text{m}^3$.

La taille minimale du lot est de $0,25 \text{m}^3$.

Taxe environnementale CO₂ sur le ciment de Fr. 3.–/m³ s'applique à tous les types de béton de la liste de prix !

Contrôle de conformité pour la qualité du béton

Pour la qualité du béton, les exigences doivent être établies par un adjudicateur. Nous, en tant que fabricant sommes responsables de la production selon la SN EN 206 et garantissons un contrôle de production courant par un laboratoire accrédité.

La vérification de la conformité pour la fermeté de la pression s'opère sur une durée de 12 mois. L'écart type sera évalué avec minimum 35 résultats de contrôle.

L'ensemble des dosages peut être examiné dans un compte rendu des charges.

CAN – sortes de béton

La qualité de notre sorte de béton correspond à la norme de béton standard CAN – type de béton A, B, C, G du CAN (catalogue des articles normalisés) et couvre tout le secteur d'application.

Contrôle de la durabilité

Le contrôle du béton avec le complément de fixation s'effectue selon la norme SN EN 206

KW = Carbonatation	Coefficient de carbonatation selon Annexe I SIA 262/1 $KN \leq 5.0 \text{ mm}/An^{0.5}$ (valable pour un enrobage sur armature selon norme SIA 262 et une durée d'utilisation de 50 ans. Pour autre condition, voir SN EN 206)
FT = Gel et résistance au sel de déverglaçage	Variation de charge au gel sous résistance au sel de déverglaçage, examen selon SIA 262/1, annexe C $m = \Delta m_6 + \Delta m_{14} + \Delta m_{28} \leq 200 \text{ g/m}^2$
CW = Résistance aux chlorures	Coefficient de migration de chlorure selon SIA 262/1, annexe B $D_{Cl} \leq 10 \cdot 10^{-12} \text{ m}^2/\text{s}$
WL = conductivité de l'eau	La moyenne de la limite de $q_w \leq 10 \text{ g/m}^2 \cdot \text{h}$ s'applique à la conductivité de l'eau. q_w = conductivité de l'eau basée sur une épaisseur de composant de 20 cm
AAR = Résistance aux RAG	Le béton à propriétés spécifiées est résistant aux réactions alcalis-granulats (contrôle de performance selon cahier technique SIA 2042).

Additif au béton

Pour le béton à propriétés spécifiées, les additifs nécessaires sont déjà inclus et compris dans le prix. La centrale à béton détermine le choix du produit et le dosage. Ne sont pas compris les additifs imposés par la météo, tels que l'antigel et le retardateur. Le complément d'additif s'effectue selon la demande du client et est facturé en plus.

Classe de consistance

Qualification de la consistance	Indice de serrage		Etalement	
	Classe	valeur	Classe	valeur (mm)
raide	C0	$\geq 1,46$		
ferme	C1	1,45 à 1,26	F1	≤ 340
plastique	C2	1,25 à 1,11	F2	350 à 410
molle	C3	1,10 à 1,04	F3	420 à 480
très molle			F4	490 à 550
fluide			F5	560 à 620
très fluide			F6	630 à 700
autocompactant (SCC)				≥ 700

Classes d'exposition les plus importantes d'après SN EN 206 (à mentionner sur les plans):

 attaque sur l'armature	 attaque sur le béton
--	--

Classe	Environnement	Exemple pour l'attribution des classes d'exposition (informatif)
X0	aucune dégradation	béton non armé, sans incorporation métallique, situé dans un environnement non agressif

Corrosion induite par la carbonatation

XC1	sec ou constamment humide	dans des bâtiments avec peu d'humidité atmosphérique, béton constamment sous l'eau
XC2	humide, rarement sec	surface à long terme mouillée, éléments de fondation
XC3	peu humide	dans des bâtiments avec humidité atmosphérique moyenne à haute, béton à l'air libre, protégé de la pluie
XC4	alternativement sec et humide	élément extérieur avec irrigation directe

Corrosion induite par les chlorures

XD1	peu humide	surface de béton exposée au brouillard salin contenant du chlorure
XD2	humide, rarement sec	piscines, béton exposé à de l'eau industrielle contenant du chlorure
XD3	alternativement sec et humide	parties de pont exposées aux éclaboussures contenant du chlorure ; couverture de parking, revêtement de chaussée

Attaques dues au gel avec ou sans sel de déverglaçage

XF1	saturation modérée en eau sans sel de déverglaçage	surface de béton verticale exposée à la pluie et au gel
XF2	saturation modérée en eau avec sel de déverglaçage	surface verticale de béton de construction de route exposée au brouillard salin
XF3	forte saturation en eau sans sel de déverglaçage	surface de béton horizontale exposée à la pluie et au gel
XF4	forte saturation en eau avec sel de déverglaçage	surface horizontale de béton de construction de route exposée au brouillard salin; revêtement de chaussée, dalle de pont

Attaques dues à l'agressivité chimique de l'environnement

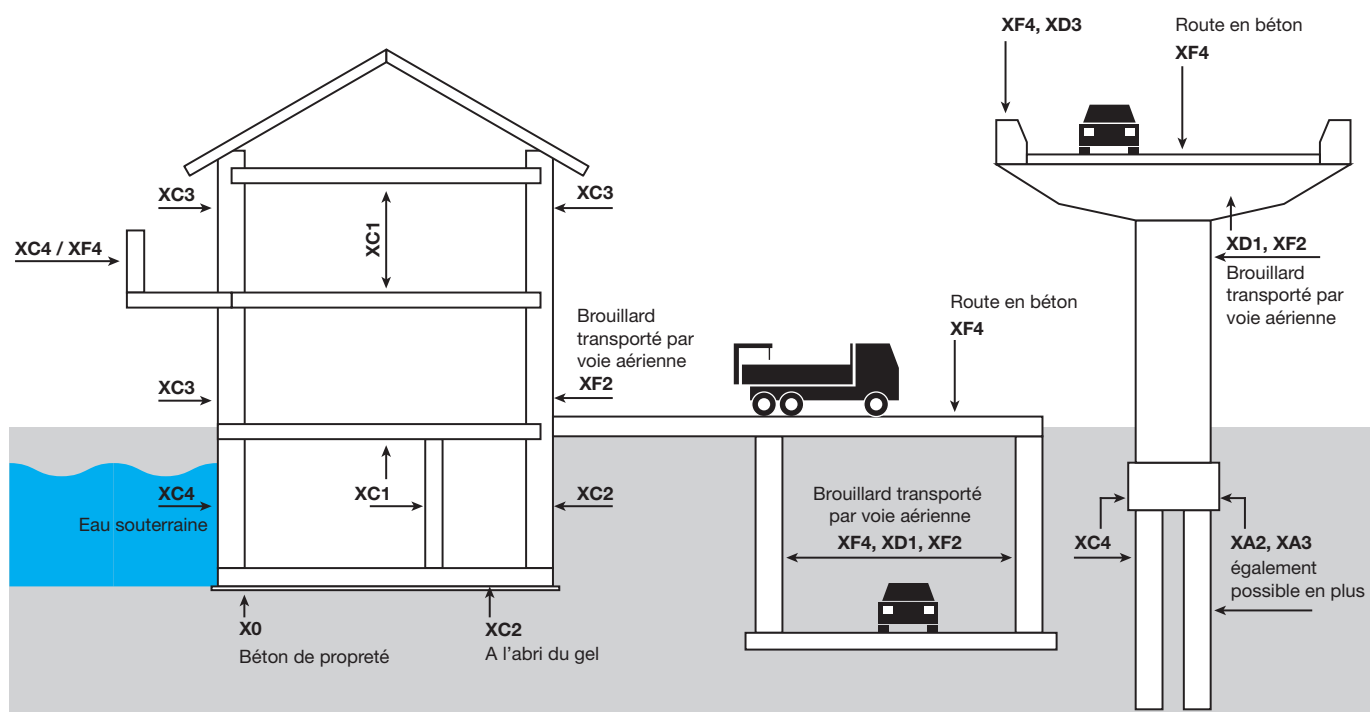
attaques sulfates dans les eaux souterraines ou dans le sol

XA1s	faible agressivité	élément de construction en contact avec le terrain / nappe phréatique, fondation, tunnel, pieux
XA2s	agressivité modérée	
XA3s	forte agressivité	

autres types d'agressions chimiques (dissolvantes)

XA1c	faible agressivité	fosse à lisier, bassin de décantation de STEP
XA2c	agressivité modérée	bassin biologique (nitrification/dénitrification) de STEP, réservoir contenant de l'eau potable de faible dureté, piscine (traitement chimique)
XA3c	forte agressivité	tour de refroidissement, centrale à biogaz (méthanisation), silo à fourrage en fermentation, canalisations

Schéma de principe des classes d'exposition



BÉTON non certifié

Taille des granulats, teneur en ciment, consistance

Garantie uniquement pour un dosage exacte.

Sorte	Granulométrie max. (mm)	Dosage en ciment (kg/m ³)	Consistance	Poids béton frais env. en kg/m ³	Prix départ centrale Fr./m ³ sans taxe CO ₂
Béton (0–32)					
	0–32	150	ferme	2400	143.00
	0–32	200	ferme	2400	157.00
	0–32	250	ferme	2400	180.00
	0–32	300	plastique	2400	190.00
	0–32	350	plastique	2420	202.00
Béton (0–16)					
	0–16	150	ferme	2400	143.00
	0–16	200	ferme	2400	157.00
	0–16	250	ferme	2400	180.00
	0–16	300	plastique	2400	191.00
	0–16	350	plastique	2420	205.00
Béton pompable (0–16 / 0–32)					
	0–16	300	molle	2400	199.00
	0–32	300	molle	2400	197.00
	0–16	325	molle	2420	203.00
	0–32	325	molle	2420	201.00
	0–16	350	molle	2420	209.00
	0–32	350	molle	2420	207.00
Béton avec grave recomposée RC (0–22)					
	0–22	150	ferme	2300	137.00
	0–22	200	ferme	2300	150.00
	0–22	250	ferme	2350	169.00
	0–22	300	plastique	2380	180.00
	0–22	350	plastique	2380	195.00

Taxe environnementale CO₂ sur le ciment de Fr. 3.–/m³ s'applique à tous les types de béton de la liste de prix !

BÉTON non certifié

Taille des granulats, teneur en ciment, consistance

**frisch-
beton
oey ag
saanen**

Garantie uniquement pour un dosage exacte.

Sorte	Granulométrie max.(mm)	Dosage en ciment (kg/m ³)	Consistance	Poids béton frais env. en kg/m	Prix départ centrale Fr./m ³ sans taxe CO ₂
Béton drainant (16–32)					
	16–32	150	ferme	1900	138.00
	16–32	200	ferme	1900	151.00
	16–32	250	ferme	1950	160.00
	16–32	300	ferme	2000	172.00
Béton drainant (8–16)					
	8–16	150	ferme	1900	138.00
	8–16	200	ferme	1900	151.00
	8–16	250	ferme	1950	160.00
	8–16	300	ferme	2000	172.00
Béton drainant (4–8)					
	4–8	150	ferme	1900	138.00
	4–8	200	ferme	1900	151.00
	4–8	250	ferme	1950	160.00
	4–8	300	ferme	2000	172.00
Mortier (0–4)					
	0–4	275	terre humide	1850	179.00
	0–4	300		1850	185.00
	0–4	350		1900	197.00
	0–4	400		1950	210.00
	0–4	450		2000	222.00
Mortier (0–8)					
	0–8	275	terre humide	1850	179.00
	0–8	300		1850	185.00
	0–8	350		1900	197.00
	0–8	400		1950	210.00
	0–8	450		2000	222.00
Gunite sec (0–8)					
	0–8	350		1900	190.00
	0–8	400		1950	199.00
	0–8	450		2000	215.00
Gunite mouillé (0–8)					
	0–8	350	1,0 % d'agents plastifiants compris	1900	201.00
	0–8	400	1,0 % d'agents plastifiants compris	1950	214.00
	0–8	450	1,0 % d'agents plastifiants compris	2000	228.00

Taxe environnementale CO₂ sur le ciment de Fr. 3.–/m³ s'applique à tous les types de béton de la liste de prix !

BÉTON non certifié

BÉTON POUR EMPLOIS SPÉCIAUX

**frisch-
beton
oey ag
saanen**

Sortes	Classe de résistance	Granulométrie max. (mm)	Consistance	E/C max	Dosage minimum en ciment selon la norme (kg/m ³)	Classe d'exposition	Caractéristiques spéciales	Mise en place	Poids béton frais env. en kg/m	Prix départ centrale Fr./m ³ sans taxe CO ₂
Possibles types de béton certifiés utilisables pour «cuve blanche»										
B 230-0	C 25/30	32	CZ 1.11	0.60	280	XC3	WL; KW	grue	2400	192.00
B 231-0	C 25/30	32	CZ 1.11	0.60	280	XC3	WL; KW	pompe	2400	197.00
C 330-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.50	300	XC4; XF1	KW	grue	2420	198.00
C 331-0	C 30/37	32	CZ 1.11	0.50	300	XC4; XF1	KW	pompe	2420	202.00

La sorte de béton à utiliser doit être définie par l'entreprise d'étanchéité.

La sorte de béton B remplit la classe d'exposition XC3 et s'applique donc à la conductivité de l'eau.

La moyenne de la limite est de $q_w \leq 10 \text{g/m}^2 \cdot \text{h}$.

q_w = conductivité de l'eau basée sur une épaisseur de composant de 20cm

Des essais complémentaires sont nécessaires si:

- des performances plus élevées en matière d'étanchéité sont exigées, selon la norme SIA 272 (profondeur de pénétration de l'eau $\leq 50\text{mm}$)
- l'épaisseur des éléments de construction est $< 200\text{mm}$
- la pression de l'eau est supérieure à 1bar (10m de colonne d'eau)

Sorte	Granulométrie max. (mm)	Dosage en ciment (kg/m ³)	Consistance	Poids béton frais env. en kg/m	Prix départ centrale Fr./m ³ sans taxe CO ₂
Bétons non certifiés utilisables pour «mono-béton»					

La centrale à béton garantit uniquement le dosage exacte ainsi que la justification de la classe de résistance et des classes d'exposition selon la norme SN EN 206.

Pompe	0-32	325 (0.60% d'additif)	CZ	2420	214.00
Pompe	0-16	325 (0.60% d'additif)	CZ	2420	218.00

Les bétons pour «cuve blanche» ou pour «mono-béton» doivent être commandés selon le projet, par le client, selon une composition de sa responsabilité.

Taxe environnementale CO₂ sur le ciment de Fr. 3.-/m³ s'applique à tous les types de béton de la liste de prix !

BÉTON (non certifié)

Taille des granulats, teneur en ciment, consistance

Béton sans justificatif de conformité du fabricant

La définition des conditions et de la composition sont spécifiées par l'auteur et transmises au fabricant. L'auteur est responsable du 1^{er} examen et du justificatif de conformité.

La centrale à béton garantit le dosage prescrit à la sortie du béton dans les tolérances de la norme SN EN 206 et conformément au protocole des charges de la centrale à béton.

Sortes	Classe de résistance	Granulométrie max. (mm)	Consistance	E/C max.	Dosage minimum en ciment selon la norme (kg/m ³)	Classe d'exposition	Caractéristiques spéciales	Mise en place	Poids béton frais env. en kg/m	Prix départ centrale Fr./m ³ sans taxe CO ₂
NPK A	RC-Béton									
A 230-C	C 25/30	32	CZ 1.11	0.65	280	XC1; XC2	—	grue	2380	187.00
A 231-C	C 25/30	32	CZ 1.11	0.65	280	XC1; XC2	—	pompe	2380	190.00

Module d'élasticité $E_{rcm} \geq 28\,000 \text{ N/mm}^2$; Densité apparente $P_{rcm} \geq 2\,300 \text{ kg/m}^3$; Classe de chlorure 0.20

Additif pour béton

Additif	type	prix net Fr./kg
Fluidifiant	FM	7.10
Retardateur	VZ	6.60
Entraîneur d'air	LP	6.40
Antigel	FS (accélérateur de prise)	6.90
Fibres synthétiques	dosage 1 kg/m ³ couverture 3 kg/m ³ béton	18.00
Ciment Sulfacem		sur demande

Responsabilité du fournisseur pour les additifs de béton

En cas de désir du client d'un produit ou d'un dosage particulier, seul le respect du mélange est garanti. La responsabilité quant au succès de cet additif et le risque de conséquence désavantageuse est rejeté.

Divers suppléments

Supplément		prix net Fr./m ³
Temps de malaxage doublé		6.40
Ajout d'additif	si additif livré par le client	6.40
Chauffage	du 15 novembre au 15 mars	15.00

Gravier et sable

Type de granulat	Granulométrie max (mm)	prix net Fr./m ³ chargé, départ centrale
Gravier à béton	0-32	96.00
Sable	0-4	101.00

Taxe environnementale CO₂ sur le ciment de Fr. 3.—/m³ s'applique à tous les types de béton de la liste de prix !

Lieu ou région	zone	prix net Fr./m ³
Saanen	1	22.00
Rübeldorf, Rougemont Dorf	2	23.00
Ebnit, Mettlen	3	24.00
Gstaad Dorf, Halten, Unterbort	4	26.50
Rougemont quartiers extérieurs	5	26.50
Neueret, Oberbort, Gruben, Wispile	6	27.50
Schönried	7	27.50
Trom, Grund, Badweidli	8	28.00
Château-d'Oex	8	28.00
Saanenmöser	9	28.50
Bergmatte, Hubel, Bodmen	10	29.00
Feutersoey	11	31.00
Turbach	12	34.00
Lauenen Dorf	13	34.00
Tschärzis Mitte, Gsteig Dorf	14	38.00
Rossinière	14	38.00
Gsteig Gründ, Sonnige Lauenen	15	44.00
La Lécherette	16	48.00
Les Mosses	17	54.50
Les Diablerets	18	60.00

Cette évaluation s'entend par minimum 6 m³ par trajet.

Tolérance en cas de temps d'attente ou de temps de déchargement: 15 minutes

Autres prix, camion malaxeur à 4 essieux	Fr./h
1 heure durée d'intervention (y compris RPLP)	selon le tarif ASTAG
1 heure d'attente de déchargement	110.00
(15 min. de déchargement sur le chantier sont comprises dans les prix ci-dessus)	
Supplément transport individuel journalier	Fr./unité de charge
Disposition du véhicule et lavage	40.00

En cas de chemin d'accès difficile, nous nous réservons un droit de supplément.

Taxe environnementale CO₂ sur le ciment de Fr. 3.—/m³ s'applique à tous les types de béton de la liste de prix !

Toutes les commandes pour la livraison de béton s'effectueront en vertu des conditions de livraisons ci-dessous. Par la commande, le client accepte les conditions de livraison. Les autres conditions sont valables uniquement si la centrale à béton les a confirmées par écrit.

Les normes en vigueur sur lesquelles se base la commande sont déterminantes pour les propriétés du béton frais, ainsi que la qualité du béton durci et des contrôles. Les livraisons de béton s'effectuent conformément à la norme SIA 262. Pour les essais du béton frais et durci, la norme SIA 262/1 est applicable.

1. Liste de prix et offre

Les prix de base de la liste de prix imprimée sont valables, sous réserve de convention spéciale, exclusivement pour les entreprises de construction. Les prix et conditions qui y figurent sont valables jusqu'à leur révocation, ou jusqu'à la publication de nouvelles listes de prix généralement valables. Ils n'acquiescent la force obligatoire qu'avec l'acceptation d'une commande qui nous est passée sur la base de ces prix courants. La validité de ces offres particulières est limitée à 6 mois, sous réserve de conditions spéciales.

Tous les prix s'entendent pour la livraison depuis la centrale à béton sans TVA. Le prix au m³ se réfère à 1 m³ de béton mis en place.

De plus, les prix sont valables pour l'achat et la livraison pendant les heures d'ouverture de la centrale à béton. Les livraisons en dehors de ces heures s'effectueront selon convention préalable et moyennant des suppléments. Au cas où l'on convient d'une livraison franco chantier, le prix du transport convenu est valable pour le chemin d'accès le plus court, praticable sans problème et pour la prise en charge immédiate du béton par le client. Le temps d'attente supplémentaire pour le véhicule et le personnel sera facturé en plus.

Pendant les mois d'hiver, du 15 novembre au 15 mars, une taxe supplémentaire sera perçue.

2. Commande et acceptation

Les commandes doivent être passées la veille jusqu'à 16h. Les commandes antérieures ont la priorité pour la livraison. Lors de la commande, la centrale à béton a besoin des informations exactes et spécifiques concernant la sorte de béton, la quantité, le mode de mise en place et la consistance désirée ainsi que le début et le programme des livraisons. Les commandes et les livraisons échelonnées sont toujours acceptées conformément aux possibilités de livraison dans chaque cas.

Si lors de commande, un béton à performances spécifiées est exigé, conformément à la norme SIA 262, il faut indiquer les propriétés selon SN EN 206, ou la sorte de béton selon CAN.

Si le client exige, conformément à la SIA 262, du béton de composition prescrite, des analyses détaillées relatives à la faisabilité s'avèrent indispensables entre le planificateur, le client et la centrale à béton. Concernant le béton à compo-

sition prescrite, la centrale à béton garantit exclusivement la composition correcte du mélange de béton dans le cadre des tolérances définies par la SN EN 206.

Pour la compétence relative à des modifications, il faut prévoir des instructions précises. Au cas où des essais préalables s'avèrent nécessaires pour la fabrication du béton, les coûts sont, après entente préalable, à la charge de l'acheteur.

3. Adjuvants et ajouts

L'adjonction d'adjuvants au béton, concernant le choix du produit et son dosage est l'affaire de la centrale à béton. Si l'acheteur exige des produits ou des dosages déterminés, seul le respect du mélange demandé est garanti. Dans ce cas, la responsabilité pour le succès attendu de cet additif, de même que le risque des conséquences dommageables sur le comportement du béton, sont rejetés par l'entreprise de béton. Elle est en mesure de porter en compte une majoration pour frais supplémentaire.

En cas de commande de béton selon des performances particulières conformément à la norme SIA 262, toute garantie relative aux propriétés du béton s'éteint automatiquement si l'acheteur prescrit l'utilisation d'un adjuvant ou d'une matière première déterminés.

4. Livraison

Les indications relatives au moment de livraison se comprennent toujours, compte tenu d'une exploitation éventuelle aux heures de pointes, avec une tolérance d'une demi-heure. Si un retard plus important est inévitable par suite de raison imprévisibles, telles que coupure d'électricité, pénurie d'eau, machine défectueuse, livraison non effectuée ou cas de force majeur, l'acheteur doit-en être informé immédiatement, en offrant éventuellement la possibilité d'une livraison par une autre entreprise de béton. Toutefois aucune responsabilité ne peut être assumée pour un temps d'attente éventuel ou d'autre dommages directs ou indirects. Le client est tenu, en cas de retard dans la livraison du matériel, de l'annoncer tout de suite à l'entreprise de béton. S'il néglige de le faire, il répondra à travers la perte de matériel et ses suites.

5. Garantie

La centrale à béton garantit la livraison de la quantité et de la qualité conforme à la demande.

Sont déterminants pour la justification de la qualité du béton, les essais du béton selon SN EN 206 et avec les éprouvettes préparées par la centrale à béton ou en présence d'un représentant de cette dernière. L'uniformité de couleur du béton livré ne peut être garantie que sur la base d'une convention écrite y relative.

En vertu de cette garantie, la centrale à béton s'engage, une réclamation en temps utile et objectivement fondée étant présumée, à remplacer gratuitement le béton faisant l'objet d'une contestation ou, si le matériau est utilisable dans certaines limites, à accorder une réduction de prix adéquate. Est aussi assumée dans ce contexte la responsabilité pour des dommages causés aux ouvrages construits avec le béton livré, à la condition que ces dommages

doivent être attribués de manière probante à la qualité déficiente du béton, et qu'en plus, l'acheteur encoure la responsabilité pour les dommages. Pour d'autres dommages directs ou indirects, toute responsabilité est exclue.

6. Réclamations pour défauts

Il incombe au client lors de la livraison du béton d'examiner si:

- a) l'indication sur le bulletin de livraison correspond à sa commande,
- b) la livraison présente des défauts apparents. Les éventuelles plaintes doivent être immédiatement annoncées après la livraison, le béton ne doit pas être mis en place.

Lors de livraison franco chantier, est valable comme délivrance la remise sur le site de construction, et lors de livraison départ usine, le chargement du béton sur le camion. Afin que la centrale à béton puisse vérifier le bien-fondé d'éventuelles réclamations, ces dernières doivent être déposées autant que possible avant la mise en place du béton dans le coffrage. Les défauts qui ne peuvent pas être constatés lors de la livraison doivent faire l'objet d'une réclamation immédiatement après avoir été découverts. Si le client a des doutes quant à la qualité du béton livré et qu'un éclaircissement immédiat n'est pas possible, il est tenu de prélever une éprouvette. La centrale à béton doit être invitée d'emblée à assister au prélèvement de l'éprouvette. Le résultat de cet essai n'est reconnu par la centrale à béton que si on a procédé au prélèvement de l'éprouvette immédiatement après la livraison et conformément aux prescriptions de la norme SN EN 206, et que l'éprouvette a été envoyée à un office de contrôle reconnu pour appréciation. Si le test démontre que la réclamation est fondée, la centrale à béton se charge des coûts de l'essai. Sinon, ils doivent être supportés par le client.

7. Conditions de paiement

Paiement à 30 jours, 2% d'escompte.

Après 45 jours, un intérêt de retard de 6,5% est facturé.

A l'expiration du délai de paiement, la centrale à béton se réserve l'enregistrement d'une hypothèque légale sur le client. Frischbeton Oey AG est fournisseur et cédant.

8. Lieu d'exécution et tribunal compétent

Le lieu d'exécution et le tribunal compétent sont à Saanen. Pour l'appréciation de l'objet d'un litige, la justice est seule compétente. En cas de litige, les conditions générales de livraison en allemand seront applicables.

9. Prix

Les prix donnés s'entendent sans additif, majoré de 8,1 % de TVA.

L'usine de béton n'est pas tenue de produire ou de stocker tous les articles mentionnés dans cette liste de prix.

Frischbeton Oey AG

ADRESSE POSTALE

Case Postale
3792 Saanen

USINE

Oeystrasse 48
3792 Saanen
Tél. 033 744 37 00
werk@fbo-saanen.ch

BUREAU

Tél. 033 744 94 48
info@fbo-saanen.ch
www.fbo-saanen.ch

CHE-107.918.974 TVA